Formulaire CR-3 : ÉTATS FINANCIERS DE L'ASSOCIATION DE CIRCONSCRIPTION RELATIFS À LA PÉRIODE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Guide d'exécution

REMPLIR LES ÉTATS FINANCIERS

Le formulaire des états financiers relatifs à la campagne électorale est conçu pour permettre de recueillir tous les renseignements exigés par la *Loi sur le financement des élections*. Le fait de remplir ce formulaire ne soustrait pas l'association de circonscription inscrite à ses responsabilités en matière de tenue de livres tout au long de la période. Le formulaire est divisé en plusieurs parties :

- renseignements sur l'association de circonscription et le directeur des finances;
- attestation signée par le directeur des finances responsable de déposer les états financiers;
- état des recettes et des dépenses de la période de campagne et tableaux complémentaires;
- rapports signés du vérificateur et facture du vérificateur, le cas échéant.

Les tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers. Il est important que chaque tableau concorde avec l'état financier principal le cas échéant.

Il existe des versions électroniques de ce formulaire qui sont mises à votre disposition pour des raisons de commodité. La personne qui dépose les états financiers auprès d'Élections Ontario a la responsabilité de veiller à ce que l'information déposée soit complète et fidèle. Élections Ontario n'est pas responsable des erreurs ou des omissions causées par des inexactitudes, des modifications ou le mauvais usage de ce formulaire de la part de la personne qui dépose les états financiers.

Ce formulaire est disponible en version imprimée et électronique, en format Microsoft Word.

Les montants sont arrondis au dollar près.

Le formulaire doit être dactylographié ou rempli à la main clairement en caractères d'imprimerie. Une fois déposé, le formulaire sera photocopié pour être affiché. Quiconque en fait la demande peut l'examiner au Bureau du directeur général des élections pendant les heures normales d'ouverture. N'importe qui peut tirer des extraits des documents et en recevoir des exemplaires après avoir acquitté les frais de préparation fixés par le directeur général des élections. Certaines données seront également tirées des documents déposés et affichées sur le site Web d'Élections Ontario.

ENVOYER LES ÉTATS FINANCIERS

Avant d'envoyer vos états financiers à Élections Ontario, confirmez bien :

- qu'ils ont été signés par le directeur des finances inscrit;
- que sont joints les rapports signés du vérificateur et la facture du vérificateur, le cas échéant;
- pour les entités politiques qui n'utilisent pas la base de données électronique approuvée par Élections Ontario :
 - o que sont jointes toutes les copies exigées des récépissés aux fins de crédit d'impôt qui ont été utilisés et des avis d'annulation;
- que sont remplis et joints tous les tableaux exigés.

Seuls les états financiers contenant tous ces éléments seront réputés avoir été déposés.

Les états financiers peuvent être envoyés à Élections Ontario par tout mode de livraison conventionnel, y compris : poste, télécopieur, courriel ou service de messagerie. Vous pouvez aussi utiliser le Portail des entités politiques (PEP), un outil en ligne, pour déposer vos états financiers.

Les états financiers relatifs à une campagne électorale doivent être déposés six mois après le jour du scrutin.

Les formulaires expédiés par la poste ou par service de messagerie seront considérés comme étant arrivés dans les délais si le cachet de la poste ou le reçu du service de messagerie est daté au plus tard de la date limite de dépôt. Il incombe à l'expéditeur de prouver que les documents ont bel et bien été livrés.

Vous pouvez accéder à l'état du dépôt sur notre site Web ou sur le portail PEP.

Si vous avez besoin d'aide, le personnel du directeur général des élections est toujours à votre disposition. Voici ses coordonnées :

Élections Ontario Téléphone : 416 325-9401

Division de la conformité Numéro sans frais : 1 866 566-9066

26 Prince Andrew Place Télécopieur : 416 325-9466

Toronto (Ontario) M3C 2H4 Courriel : ElectFin@elections.on.ca

Site Internet: http://www.elections.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUR L'ASSOCIATION DE CIRCONSCRIPTION ET ATTESTATION

Il est important d'indiquer le nom et les coordonnées de l'association de circonscription et du directeur des finances, au cas où nous aurions besoin de communiquer avec eux.

L'attestation doit être remplie par le directeur des finances qui est responsable de déposer les états financiers.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU SUJET DES ÉTATS FINANCIERS

Une vérification est requise si des contributions d'au moins 10 000 \$ sont reçues ou des dépenses d'au moins 10 000 \$ sont engagées à l'égard d'une élection ou à l'égard d'une année civile pour laquelle un état financier est requis.

Le vérificateur de l'association de circonscription remplira le rapport standard figurant dans ce formulaire, sauf s'il souhaite présenter un rapport avec réserve ou est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de présenter l'opinion du vérificateur au sujet de l'état des recettes et des dépenses. Le vérificateur devra fournir un rapport séparé au sujet des tableaux complémentaires.

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES

L'état des recettes et des dépenses doit comprendre toutes les recettes encaissées et toutes les dépenses engagées par l'association de circonscription au cours de la période de campagne, y compris les comptes impayés et les comptes débiteurs.

Avant d'établir l'état des recettes et des dépenses, veillez à ce que les dépenses soient dûment classifiées entre celles qui sont assujetties au plafond et celles qui ne le sont pas. Si certaines dépenses de la campagne ont été classées dans la catégorie des recettes exclues alors que ce traitement n'est pas expressément autorisé pour les dépenses de ce genre, le directeur des finances devra être en mesure de fournir sur demande une explication de ce traitement comptable.

Toutes les dépenses engagées pendant la période de campagne électorale, qu'il s'agisse de dépenses payées, de sommes dues à des fournisseurs ou de sommes contribuées, doivent être inscrites par catégorie dans l'état des recettes et des dépenses.

RECETTES

Surplus du candidat

Surplus du candidat déclaré dans les états financiers du candidat relatifs à la période de campagne électorale (formulaire CR-1) s'il doit être remis à l'association de circonscription. Le montant peut être consigné comme montant à recevoir ou comme montant reçu du fonds de campagne du candidat. Si le montant inscrit comme étant reçu ne correspond pas au montant du surplus déclaré, il faut annexer un tableau pour expliquer l'écart.

Contributions

Toutes les contributions pour lesquelles un récépissé pour fins d'impôt a été délivré, y compris les contributions recueillies pour le compte du candidat. Cela comprend les contributions en argent et les contributions sous forme de biens ou services. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 2. La partie des recettes tirées des événements de financement qui représente des contributions doit être déclarée dans les contributions.

Événements de financement

Il doit s'agir uniquement des recettes tirées des événements de financement qui ne sont pas traitées comme des contributions. Les contributions provenant des événements de financement doivent être consignées dans les contributions au tableau 2. Le tableau 3 permet de faire la différence entre les recettes tirées des événements de financement et la partie de ces recettes qui représente des contributions.

Intérêts créditeurs

Tout intérêt gagné sur des dépôts ou des placements.

Cotisations des membres

L'association de circonscription doit avoir une politique sur la façon de traiter les cotisations des membres. Le montant des cotisations doit être uniforme et la politique doit indiquer si les cotisations de moins de 25 \$ seront ou non traitées comme des contributions.

Les recettes tirées des cotisations de moins de 25 \$ qui ne sont pas traitées comme des contributions sont consignées ici.

Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées

Les recettes provenant de ces assemblées doivent être ventilées au tableau 4.

Transferts recus

Les transferts reçus du parti politique qui parraine l'association de circonscription, d'autres associations de circonscription parrainées par le parti ou de candidats parrainés par le parti doivent être consignés. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 5.

Autres recettes

Consignez ici les recettes qui n'entrent pas dans d'autres catégories, comme les recouvrements, la valeur des biens et services reçus en don pour lesquels il n'a pas été nécessaire de délivrer un récépissé pour fins d'impôt, les gains de disposition de placements ou d'immobilisations, etc. Indiquez tous les renseignements voulus. N'inscrivez pas les emprunts ici.

DÉPENSES

Comptabilité

Toutes les dépenses liées à la comptabilité et à la tenue de livres.

Vérification

Coût net de la vérification, c'est-à-dire le montant de la facture du vérificateur moins toute subvention reçue au titre de la vérification.

Publicité

Tous les paiements relatifs à la publicité dans les médias, sauf la publicité dans les médias qui est considérée comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les événements de financement, les assemblées ou le processus de mise en candidature.

Avis de remerciement

Tous les paiements relatifs à de la publicité dans les médias après le jour du scrutin.

Frais bancaires

Tous les frais de service des institutions bancaires, les frais de location de coffre-fort, les frais d'impression de chèques, etc.

Brochures

Tous les paiements relatifs à des brochures, notamment les frais de conception, d'art graphique, d'impression et de distribution, sauf si les brochures sont considérées comme faisant partie d'autres dépenses, par exemple pour les événements de financement, les assemblées ou le processus de mise en candidature. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Frais de garde d'enfant du candidat

Tous les frais liés à la garde des enfants du candidat ou de la candidate.

Déficit absorbé du candidat

Déficit du candidat consigné dans les états financiers du candidat relatifs à la période de campagne électorale (formulaire CR-1). Le déficit peut être consigné comme un montant à payer ou un montant payé au fonds de campagne du candidat. Si le montant inscrit ne correspond pas au déficit consigné du candidat, il faut annexer un tableau expliquant l'écart.

Frais personnels du candidat

Le candidat doit remettre au directeur des finances un état écrit de toutes les dépenses liées à la campagne électorale payées ou à payer à même ses propres fonds, accompagné de toutes les pièces justificatives et demandes de remboursement. Le montant total doit être consigné ici et les états des dépenses fournis par le candidat doivent être annexés.

Participation à des congrès, des ateliers et des assemblées

Tous les montants payés à titre de frais d'inscription, de repas, de déplacement et d'hébergement pour la participation à des activités à l'extérieur.

Frais d'adhésion à une carte de crédit

Tous les montants payés relativement au service d'une carte de crédit.

Dépenses engagées pour les événements de financement

Toutes les dépenses directement reliées aux événements de financement, notamment la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les frais d'affranchissement, les rafraîchissements ou la location de la salle. Ne déduisez pas les dépenses des recettes.

Mobilier et matériel

Le directeur général des élections recommande de déclarer comme dépenses toutes les acquisitions d'articles d'ameublement ou de matériel de bureau si elles ont eu lieu pendant la période de campagne.

Assurance et services publics

Primes d'assurance sur les immobilisations, les affiches, etc., ainsi que les services publics pour le fonctionnement du bureau de l'association de circonscription.

Intérêts

Tous les intérêts payés sur des emprunts, découverts, marges de crédit, etc.

Stocks de matériel de campagne

Tout le matériel de campagne en main au début de la campagne évalué à sa juste valeur marchande, selon le tableau 7.

Tout le matériel de campagne réutilisable qui reste à la fin de la période de campagne doit être évalué et déclaré, mais il ne faut pas le déduire des dépenses liées à la campagne qui sont assujetties au plafond. Autrement dit, il faut considérer tout le matériel de campagne comme une dépense effectuée pendant la campagne.

Tous les transferts de stocks de matériel de campagne réutilisable reçus de l'association de circonscription ou effectués à l'intention de l'association de circonscription doivent également être consignés au tableau 5.

Assemblées tenues

Toutes les dépenses reliées à des assemblées tenues par le parti, par exemple la publicité, l'impression, les frais d'affranchissement, la location de la salle ou les rafraîchissements.

Dépenses se rapportant au processus de mise en candidature

Toutes les dépenses se rapportant au processus de mise en candidature, comme la publicité, l'impression, les frais d'affranchissement, la location de la salle ou les rafraîchissements.

Loyer et location de matériel

Loyer et location de matériel pour le bureau de l'association de circonscription.

Fournitures de bureau et papeterie

Tous les frais généraux comme les dépenses de bureau, les fournitures, les petits outils et le matériel. De plus, ce montant comprend les coûts de papeterie qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme les événements de financement, les assemblées et le processus de mise en candidature.

Affranchissement et services de messagerie

Toutes les dépenses relatives à des services postaux ou services de messagerie autres que celles qui sont liées à des postes comme les événements de financement, les assemblées, le processus de mise en candidature.

Dépenses de campagne payées d'avance

Toutes les dépenses payées d'avance au début de la campagne à leur juste valeur marchande figurant au tableau 7. Seules les dépenses payées d'avance pour des biens consommés ou perdus durant la période de campagne constituent une dépense liée à la campagne.

Tous les transferts de dépenses payées d'avance reçus de l'association de circonscription ou effectués à l'intention de l'association de circonscription doivent également être consignés au tableau 5.

Honoraires professionnels

Tous les montants payés en honoraires professionnels, par exemple pour des services juridiques ou les services de collecteurs de fonds professionnels.

Frais de dépouillement judiciaire

Toutes les dépenses se rapportant à un dépouillement judiciaire relatif à l'élection.

Recherche et sondages

Toutes les dépenses relatives à la recherche et aux sondages, y compris la recherche et les sondages confiés à des entreprises de l'extérieur.

Salaires et avantages sociaux

Tous les salaires et avantages sociaux autres que ceux qui concernent des postes particuliers comme la comptabilité, le processus de mise en candidature ou la recherche et les sondages.

Affiches

Tous les paiements relatifs à la conception, à l'impression, à la distribution d'affiches, etc. Il n'y a pas lieu de redresser ce compte en fonction des variations dans les stocks.

Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées

Toutes les dépenses directement reliées aux réceptions mondaines et aux collectes de fonds lors d'assemblées.

Télécommunications

Dépenses relatives aux moyens de télécommunication comme le télécopieur, le téléphone et le câble.

Transferts effectués

Tous les transferts effectués par l'association de circonscription à l'intention du parti politique qui la parraine, d'autres associations de circonscription parrainées par le parti ou de candidats parrainés par le parti doivent être consignés. Il faut en faire une ventilation détaillée au tableau 5.

Déplacements

Tous les frais de déplacement, y compris la location de véhicules et les frais de kilométrage, qui ne sont pas reliés à des postes particuliers comme la participation à des congrès, à des ateliers ou à des assemblées.

Célébration de la victoire

Toutes les dépenses relatives à une activité organisée après la clôture des bureaux de vote le jour du scrutin. Ces dépenses comprennent toutes les dépenses directement reliées aux événements, notamment la publicité, les brochures, l'impression, les services de traiteur, les divertissements, les rafraîchissements et la location de la salle.

Web et Internet

Toutes les dépenses reliées au Web et à l'Internet.

Autres dépenses

Toute dépense qui ne rentre dans aucune autre catégorie, comme une perte de disposition de placements ou d'immobilisations. Indiquez tous les renseignements voulus.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX TABLEAUX

Ces notes sont présentées à titre informatif.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU SUJET DES TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Une vérification est requise si des contributions d'au moins 10 000 \$ sont reçues ou des dépenses d'au moins 10 000 \$ sont engagées à l'égard d'une élection ou à l'égard d'une année civile pour laquelle un état financier est requis.

Le vérificateur de l'association de circonscription remplira le rapport standard figurant dans ce formulaire, sauf s'il souhaite présenter un rapport avec réserve ou est dans l'impossibilité d'exprimer une opinion. L'objet du rapport est de fournir l'opinion du vérificateur au sujet des tableaux complémentaires.

TABLEAU 1: EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS

Chaque créance impayée que l'association de circonscription a eue envers une institution financière au cours de la période de campagne doit être consignée séparément au tableau 1. Il peut s'agit d'emprunt, de marge de crédit ou de découvert. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les institutions financières ou tous les garants, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 2: CONTRIBUTIONS ET RAPPROCHEMENT DES RÉCÉPISSÉS

Partie 1 - Contributions

Les contributions doivent être réparties en deux totaux distincts, c'est-à-dire le total des contributions provenant d'événements de financement et le total des contributions recueillies de toutes les autres façons.

De plus, il faut donner des détails au sujet des contributions d'une source unique qui sont supérieures à 200 \$, des contributions anonymes et des contributions payées ou payables au directeur général des élections. En ce qui concerne les montants payables au directeur général des élections, il faut les joindre aux états financiers (chèques à l'ordre d'Élections Ontario).

Le total des contributions indiqué dans la partie 1 du tableau 2 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses. Il devrait aussi concorder avec le total des montants inscrits sur les récépissés valides délivrés.

Partie 2 - Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 200 \$

Pour toutes les contributions d'une source unique dont le total combiné est supérieur à 200 \$, il faut indiquer le nom et l'adresse du donateur. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les donateurs, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Partie 3 - Rapprochement des récépissés pour fins d'impôt

Le directeur des finances doit fournir un rapprochement des récépissés utilisés pendant la période de campagne ventilés entre récépissés valides délivrés, récépissés annulés et récépissés perdus ou détruits. Tout écart doit être expliqué.

Les numéros de série des récépissés dans chaque catégorie du rapprochement doivent également être indiqués.

La copie d'Élections Ontario de tous les récépissés valides délivrés pendant la période de campagne ainsi que la copie du donateur et celle d'Élections Ontario de tous les récépissés annulés doivent être remises au directeur général des élections en même temps que les états financiers. Des copies de tous les avis d'annulation délivrés doivent aussi être remises.

TABLEAU 3 : ÉVÉNEMENTS DE FINANCEMENT

Chaque événement de financement doit être consigné séparément au tableau 3. Il faut donner des détails pour chaque événement, y compris la date, le type d'événement, les frais exigés, la partie des frais considérée comme étant une contribution, et les autres recettes.

Si les prix d'entrée/des articles vendus varient, il faut faire une ventilation complète de tous les montants recueillis au titre des billets d'entrée et des ventes.

Si le parti politique a tenu une vente aux enchères par écrit pendant la période, veuillez communiquer avec Élections Ontario qui vous fournira un gabarit pour rendre compte de cette activité.

La partie des recettes qui est traitée à titre de contributions doit être consignée au tableau 2 en tant que contributions provenant des événements de financement.

Le total des recettes n'ayant pas été traitées comme des contributions, tel qu'il est indiqué au tableau 3, doit concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portezles au compte correspondant de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les événements de financement, il faut copier le tableau 3 ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 4 : RÉCEPTIONS MONDAINES ET COLLECTE DE FONDS LORS D'ASSEMBLÉES

Chaque réception mondaine et/ou assemblée doit être consignée séparément au tableau 4. Indiquez tous les renseignements voulus, c'est-à-dire la date, le genre d'activité, le lieu et les recettes brutes. S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les activités, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Le total des recettes inscrit au tableau 4 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Ne déduisez pas les dépenses des recettes, mais additionnez les dépenses et portezles au compte correspondant de la section des dépenses de l'état des recettes et des dépenses.

TABLEAU 5: TRANSFERTS

Les transferts reçus du parti politique, d'autres associations de circonscription du parti ou de candidats du parti doivent être consignés au tableau 5, qui indiquera la nature du transfert, la date, l'origine et le montant. Seuls les paiements reçus pour les fins générales de l'association de circonscription doivent être consignés à titre de transferts. Tout paiement reçu à une fin précise, comme le recouvrement de dépenses ou un remboursement, doit être consigné comme autre recette. Le total des transferts consigné au tableau 5 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

Les transferts effectués à l'intention du parti politique, d'autres associations de circonscription du parti ou de candidats du parti doivent être consignés au tableau 5, qui indiquera la nature du transfert, la date, le destinataire et le montant. Seuls les paiements versés pour les fins générales du destinataire doivent être consignés à titre de transferts. Tout paiement versé à une fin précise, comme la participation à une activité ou des dépenses particulières, doit être porté au compte correspondant des dépenses. Le total des transferts consigné au tableau 5 devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les transferts, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 6 : DÉPENSES LIÉES À LA CAMPAGNE ÉLECTORALE Partie 1 - Liste des fournisseurs si les dépenses sont supérieures à 200 \$

Tous les fournisseurs qui ont reçu des paiements totalisant plus de 200 \$ au cours de la période doivent être inscrits au tableau 6, qui indiquera le nom du fournisseur, la nature de la dépense et le montant du paiement. Cela comprend tous les donateurs de biens et de services pour lesquels des récépissés pour fins d'impôt ont été délivrés. Les fournisseurs énumérés devraient être ceux qui ont fourni les biens ou les services à l'origine, et non pas les membres de l'association de circonscription qui les ont achetés pour le compte de l'association. La nature des dépenses devrait concorder avec la description des dépenses dans l'état des recettes et des dépenses.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire tous les fournisseurs, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Partie 2 - État des demandes de paiement contestées

Si le directeur des finances conteste ou refuse d'acquitter une demande de paiement pour une dépense liée à la campagne qui lui a été soumise, tous les renseignements voulus doivent être consignés. Seule la partie de la demande contestée qui a été payée ou qui devrait l'être sera comptabilisée dans les dépenses. Le règlement de toute demande contestée devrait être signalé au directeur général des élections.

S'il n'y a pas suffisamment de place pour inscrire toutes les demandes de paiement contestées, il faut copier le tableau ou le reproduire dans un format semblable, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

TABLEAU 7: STOCKS ET DÉPENSES PAYÉES D'AVANCE

Il faut indiquer la nature, la date d'acquisition, le fournisseur, la quantité et la valeur des stocks et des dépenses payées d'avance au début de la période de campagne qui sont transférés à la campagne. Les dépenses payées d'avance comprennent par exemple des dépôts versés au chapitre de la publicité, les coûts de production avant le décret de convocation, l'assurance, le loyer du bureau, le téléphone ou les services publics.

Le total à l'ouverture qui est consigné au tableau 7, qui devrait concorder avec le montant figurant dans l'état des recettes et des dépenses, sera reporté au tableau 5 à titre de transferts effectués à l'intention de candidats s'il y a lieu.

TABLEAU 10 : LISTE DES COMPTES CRÉDITEURS

Le tableau 10 fait une ventilation du montant des comptes créditeurs impayés à la fin de la période de campagne.

Il faut indiquer la date originale d'imputation, le nom du fournisseur, la nature de l'imputation et le montant.



Division de la conformité

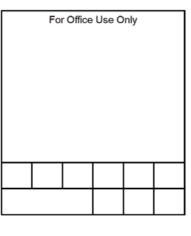
26 Prince Andrew Place Toronto, Ontario M3C 2H4

Téléphone: 416 325-9401

Numéro sans frais : 1866 566-9066 N° de télécopieur : 416 325-9466

États financiers relatifs à la période de campagne électorale - Association de circonscription

Also available in English



Élection partielle	Élection générale	Jour du scrutin:
Renseignements sur l'as	sociation de circonscrip	otion
N° de la CE :	Circonscription électorale :	
Parti politique		
Directeur des finances		
Prénom		Nom de famille
Tél. (bureau) :	Té	el. (autre) :
Courriel:	té	N° de lécopieur :
Adresse		
Ville	C	ode postal
Attestation du directeur Je soussigné(e),		directeur des finances), ayant
préparé les présents états f	inanciers et tableaux comp	olémentaires pour
		(nom de l'association de
circonscription), atteste pa	r la présente qu'à ma conna	aissance, ils sont fidèles et exacts.
Signature du directeur des finances Date :		

Un rapport est requis si des contributions d'au moins 10 000 \$ sont reçues ou si des dépenses d'au moins 10 000 \$ sont engagées.

Rapport du vérificateur indépendant sur les	états financiers
À l'attention de	(nom du directeur ou de la directrice des finances), directeur/directrice des finances
de	(nom de l'entité politique inscrite),
et du directeur général des élections de l'Ontario :	
Opinion avec réserve	
J'ai/nous avons effectué la vérification des états fi	<u> </u>
l'entité politique inscrite), qui comprennent l'état c échéant, au J.	(nom de de l'actif et du passif, le cas IMMAAAA, l'état des recettes et des dépenses
pour l'exercice/la période se terminant le résumé des principales méthodes comptables et d	JJMMAAAA, ainsi qu'un 'autres informations explicatives.
Les états financiers ont été préparés par le directe politique inscrite, conformément aux dispositions l'article 42 de la <i>Loi sur le financement des élection</i> général des élections.	relatives à l'information financière figurant à
À mon/notre avis, à l'exception de l'incidence éver section « Fondement de l'opinion avec réserve », le dans tous leurs aspects significatifs, une image fid- situation financière de	es états financiers ci-joints donnent,
	(nom de l'entité politique inscrite) au
JJMMAAAA, ainsi que clos à cette date ou pour la période de campagne dispositions applicables en matière d'information financement des élections de l'Ontario et aux directions	ïnancière de l'article 42 de la <i>Loi sur le</i>
Fondement de l'opinion avec réserve	
Étant donné la nature même des transactions prop pas possible de vérifier l'intégralité des diverses ca satisfaisante. Par conséquent, mon/notre vérificati s'est limitée aux montants inscrits dans les registres	atégories de recettes et de dépenses de façon on des recettes et des dépenses
_	ité politique inscrite) et je n'ai/nous n'avons
pas pu déterminer si des ajustements devraient êt des dépenses et de l'excédent/du déficit pour la p	re apportés aux montants des recettes,
JJMMAAAA, et aux montants de l'actif et du passir JJMMAAAA.	
J'ai/nous avons effectué mon/notre vérification co généralement reconnues du Canada. Les responsa vertu de ces normes sont plus amplement décrites vérificateur ou de la vérificatrice à l'égard de la vérapport.	bilités qui m'incombent/nous incombent en s dans la section <i>« Responsabilités du</i>
J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité	politique inscrite, conformément aux règles de

déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont

suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux états financiers, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des états financiers

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 42 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités du vérificateur ou de la vérificatrice à l'égard de la vérification des états financiers

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de vérification contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.

- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et l'apprécie/nous apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre vérification.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

Signature du vérificateur ou de la vérificatrice :	
Date :	
Adresse du vérificateur ou de la vérificatrice :	
Honoraires de vérification :	(merci de joindre la facture du vérificateur ou de la vérificatrice)
permis en règle/que mon cab	omptable/une experte-comptable titulaire d'un binet, dont les associés résident en Ontario, est les titulaires d'un permis en règle.
Nom du titulaire de permis :	

Signature du vérificateur ou de la vérificatrice :

pour la période du ^{du}			
Desettes		Мог	ntant
Recettes Ligne 001 - Surplus du candidat (joindre une explication de t	out écart)		
Ligne 002 - Contributions (selon la ligne 203)	·	-	
Ligne 003 - Événements de financement (selon la ligne 301)			
Ligne 004 - Intérêts créditeurs		-	
Ligne 005 - Cotisations des membres		-	
Ligne 006 - Transferts reçus (selon la ligne 504)		-	
Ligne 007 - Réceptions mondaines et collecte de fonds lors (selon la ligne 401)	d'assemblées		
Ligne 008 - Autres recettes (préciser ci-dessous)			
Ligne 009 - Total des recettes			
Dépenses	Assujetties au plafond	Exclues	Total
Ligne 010 - Comptabilité		_	
Ligne 011 - Vérification		_	
Ligne 012 - Publicité			
Ligne 013 - Avis de remerciement			
Ligne 014 - Frais bancaires			-
Ligne 015 - Brochures			
Ligne 016 - Frais de garde d'enfant du candidat			
Ligne 017 - Déficit absorbé du candidat (joindre une explication de tout écart)			
Ligne 018 - Frais personnels du candidat			-
Ligne 019 - Participation à des congrès, des ateliers et des assemblées			
Ligne 020 - Frais d'adhésion à une carte de crédit			-
Ligne 021 - Dépenses engagées pour des événements de financement			
Ligne 022 - Mobilier et matériel			
Ligne 023 - Assurance et services publics			-
Ligne 024 - Intérêts			-
Ligne 025 - Stocks de matériel de campagne au début de la période de campagne (selon la ligne 701)			
Ligne 026 - Stocks de matériel de campagne transférés à la campagne du candidat (montant négatif)			
Ligne 027 - Réunions tenues			
Ligne 028 - Frais liés au processus de mise en candidature			-
Ligne 029 - Loyer et location de matériel			
Ligne 030 - Fournitures de bureau et papeterie			
Ligne 031 - Affranchissement et services de messagerie			

Also avaliable in English			
Ligne 032 - Dépenses de campagne payées d'avance au début de la période de campagne (selon la ligne 702)			
Ligne 033 - Dépenses de campagne payées d'avance transférées à la campagne du candidat (montant négatif)			
Ligne 034 - Honoraires professionnels			
Ligne 035 - Frais de dépouillement judiciaire			-
Ligne 036 - Recherche et sondages			
Ligne 037 - Salaires et avantages sociaux			<u> </u>
Ligne 038 - Affiches		-	
Ligne 039 - Réceptions mondaines et collecte de fonds la d'assemblées	ors		
Ligne 040 - Télécommunications (télécopieur, téléphone câble)	,		
Ligne 041 - Transferts effectués (selon la ligne 508)			
Ligne 042 - Déplacements			
Ligne 043 - Célébration de la victoire			-
Ligne 044 - Web et Internet			-
Ligne 045 - Autres dépenses (préciser ci-dessous)			-
Ligne 046 – Total des dépenses			-
Préciser les autres recettes (ligne 008) et les autres dépe Autres recettes (ligne 008)	nses (ligne 045) :		
Description	Montant		
Total des autres recettes			
Autres dépenses (ligne 045)			
Description	Assujetties au plafond	Exclues	Total
Total des autres dépenses			

CR-3 États financiers relatifs à la période de campagne électorale - Association de circonscription

Notes afférentes aux états	financiers et aux tableaux cor	mplémentaires
Pour la période de campagne a	allant du	au

Notes afférentes aux états financiers

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la présentation d'information financière de l'article 42 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks de matériel de campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que le matériel de campagne sont évalués au prix coûtant.
- Les immobilisations sont passées en charge au cours de la période d'acquisition.

Notes afférentes aux tableaux complémentaires

Les présents tableaux complémentaires ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la présentation d'information financière de l'article 42 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux consignes du directeur général des élections.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Contributions

- Les contributions sont considérées comme étant acceptées lorsqu'elles sont déposées.
- Les contributions sous forme de biens et de services sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.

Dépenses

- Toutes les dépenses sont comptabilisées à leur juste valeur marchande.
- Les stocks de matériel de campagne sont évalués à leur juste valeur marchande.
- Les stocks autres que le matériel de campagne sont évalués au prix coûtant.

Un rapport est requis si des contributions d'au moins 10 000 \$ sont reçues ou si des dépenses d'au moins 10 000 \$ sont engagées.

Rapport au vern	ricateur independant sur les tableaux
À l'attention	(nom du directeur ou de la directrice des
	finances), directeur/directrice des finances de
	(nom de
l'entité politique insc	crite), et du directeur général des élections de l'Ontario :
Opinion avec réserv	/e
J'ai/nous avons effe	ctué la vérification des tableaux ci-joints de
	(nom de l'entité politique inscrite), qui
comprennent au mo	ins un des tableaux suivants pour la période ayant pris fin le
·	JJMMAAAA , ainsi qu'un résumé des principales méthodes
comptables et d'aut	res informations explicatives.
inscrite, conforméme	préparés par le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique ent aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 41 cement des élections de l'Ontario et aux directives du directeur général des
section « Fondemen	l'exception de l'incidence éventuelle des éléments mentionnés dans la t de l'opinion avec réserve », les tableaux ci-joints donnent, dans tous leurs une image fidèle de la situation
	(nom de l'entité politique inscrite) au JJMMAAAA
pour la période de applicables en mat	que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date ou campagne électorale, selon le cas, conformément aux dispositions tière d'information financière de l'article 42 de la <i>Loi sur le lections</i> de l'Ontario et aux directives du directeur général des
Tableau 1 : Emprur	nts et découverts
•	outions et rapprochement des récépissés
	ments de financement
-	tions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées
Tableau 5 : Transfe	
	es fournisseurs si les dépenses de la période en cours sont \$ (1 000 \$ pour les partis)
· ·	et dépenses payées d'avance
	es recettes et des dépenses pour la période de campagne électorale
	es comptes débiteurs
	des comptes créditeurs
	du plafond et du remboursement des dépenses du candidat liées à la
campagne élector	
	butions acceptées pour le compte d'autrui pendant la période de
déclaration	ent et déficit des candidats et des candidats à la direction du parti
Tableau 13 . EXCEU	ent et dencit des candidats et des candidats à la difection du parti

Tableau 14 : Énoncé d'aliénation d'excédent ou de déficit du candidat à la direction du parti

Tableau 15 : Traitement de l'excédent ou du déficit du candidat à l'investiture

Fondement de l'opinion avec réserve

Étant donné la nature même des transactions propres aux entités politiques de ce genre, il n'est pas possible de vérifier l'intégralité des diverses catégories de recettes et de dépenses de façon satisfaisante. Par conséquent, mon/notre vérification des recettes et des dépenses

recettes et des dépenses	
s'est limitée aux montants inscrits dans les registres comptables de	
(nom de l'entité politiq	ue inscrite)
et je n'ai/nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements devraient êtr	·e
apportés aux montants des recettes, des dépenses et de l'excédent/du de période ayant pris fin le	éficit pour la
JJMMAAAA, et aux montants de l'actif et du passif, le	e cas échéant,
au JJMMAAAA.	

J'ai/nous avons effectué mon/notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent/nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du vérificateur ou de la vérificatrice à l'égard de la vérification des tableaux » du présent rapport.

J'agis/Nous agissons indépendamment de l'entité politique inscrite, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des tableaux au Canada, et j'ai/nous avons respecté les autres responsabilités déontologiques qui m'incombent/nous incombent selon ces règles. J'estime/Nous estimons que les éléments probants que j'ai/nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion.

Référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Sans pour autant changer d'opinion, j'attire/nous attirons l'attention sur les notes afférentes aux tableaux, qui décrivent le référentiel comptable appliqué. Ces notes ont été préparées dans le but d'aider le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite à se conformer aux exigences de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. En conséquence, il est possible que les tableaux ne puissent se prêter à un usage autre.

Responsabilité du directeur ou de la directrice des finances à l'égard des tableaux

Le directeur ou la directrice des finances de l'entité politique inscrite est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des tableaux conformément aux dispositions relatives à l'information financière figurant à l'article 42 de la *Loi sur le financement des élections* de l'Ontario et aux directives du directeur général des élections. Il ou elle est également responsable du contrôle interne qu'il ou elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de tableaux exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité politique.

Responsabilités du vérificateur ou de la vérificatrice à l'égard de la vérification des tableaux

Mes/nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les tableaux pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de vérification contenant mon/notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des tableaux prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, j'exerce/nous exerçons notre jugement professionnel et je fais/nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

En outre :

- J'identifie/Nous identifions et j'évalue/nous évaluons les risques que les tableaux comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois/nous concevons et je mets/nous mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et je réunis/nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon/notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- J'acquiers/Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité politique inscrite.
- J'apprécie/Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le directeur ou la directrice des finances, de même que des informations y afférentes qu'il ou elle fournit.
- J'évalue/Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des tableaux, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie/nous apprécions si les tableaux représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique/Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais/nous aurions relevée au cours de mon/notre vérification.

Je fournis/Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que j'ai/nous avons observé les règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et je leur communique/nous leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur mon/notre indépendance, ainsi que les garanties connexes, s'il y a lieu.

Signature du vérificateur ou de la vérificatrice :	
Date :	
Adresse du vérificateur ou de la vérificatrice :	
Honoraires de vérification :	(merci de joindre la facture du vérificateur ou de la vérificatrice)
titulaire d'ur résident en d'un permis	ètre un expert-comptable/une experte-comptable permis en règle/que mon cabinet, dont les associés entario, est constitué d'experts-comptables titulaires en règle.
Nom du titulaire de permis :	

Tableau 1 : Emprunts et découverts

indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Institution final	ncière :				
			Date d'échéanc		
Date de l'empru		/ / MM/AAAA)	de l'emprunt	::// (JJ/MM/AAAA)	
Adresse	(33)	Ville		Code postal	
Téléphone :		Courriel:			
Ligne 101	Montant emprur	nté à l'origine			_
Ligne 102	Montant rembou	rsé pendant la pé	ériode		_
Ligne 103	Montant à remb	ourser à la fin de	la période		
Caution(s)					_
Prénom	Nom de famille	Adresse	Ville	Code postal	Montant de la caution :
					_
					_
 ,			<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Institution fina	ncière : ——				
Date de l'empru	unt :	/ /	ate d'échéance de mprunt :	/ /	
Adresse	(11/	MM/AAAA) Ville		(JJ/MM/AAAA) Code postal	
Téléphone :		Courriel:			
Ligne 101	Montant emprur	té à l'origine			
Ligne 102	Montant rembou	rsé pendant la pé	ériode		
Ligne 103	Montant à remb	ourser à la fin de	la période		
Caution(s)					
Prénom	Nom de famille	Adresse	Ville	Code postal	Montant de la caution :
Ligno 104 Mont	tant à rembourse	ràla fin do lo nó	riodo		
-		·		ire une copie de cetto	e page. V

CR-3 États financiers relatifs à la période de campagne électorale - Association de circonscription Also available in English Tableau 2 : Contributions Partie 1 - Contributions Ligne 201 Contributions d'autres sources que les événements de financement Contributions provenant des événements de financement Ligne 202 (selon la ligne 302) Ligne 203 Total des contributions (à reporter à la ligne 002) Contributions d'une même source totalisant plus de 200 \$ Ligne 204 (remplir la partie 2) Ligne 205 Contributions anonymes Ligne 206 Contributions payées ou à payer au directeur général des élections Partie 2 - Liste des donateurs dont les contributions ont totalisé plus de 200 \$ Nom de Ville Prénom Adresse Code postal Montant famille Montant total des contributions d'une même source totalisant plus de 200 \$: (qui devrait correspondre à celui de la ligne 204) Pour inscrire d'autres donateurs, faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer. Partie 3 - Rapprochement des récépissés pour fins d'impôt Numéros de série / fourchette Quantité des numéros de série Ligne 207 Stocks reçus pendant la période Ligne 208 Récépissés valides délivrés Ligne 209 Récépissés annulés Récépissés perdus ou détruits (en informer Ligne 210 le directeur général des élections par écrit) Récépissés inutilisés restants à la fin de la Ligne 211 période

Récépissés inutilisés retournés au directeur

Solde (doit être zéro - il faut expliquer tout

général des élections

écart)

Ligne 212

Ligne 213

Tableau 3 : Événements de financement

Nom et description de l'événement :	
Date de Tenue :	(JJ/MM/AAAA)
Prix par billet (A) :	Nombre de billets vendus (B) :
Coût direct par billet (C) :	Partie d'un billet affectée aux contributions (D = A - C) :
Total des contributions (B * D) :	Total des recettes (E = B * C):
Autres recettes tirées de l'événem contributions (fournir des détails d	nent qui ne sont pas considérées comme des ci-dessous) :
Description	Montant
	irées de l'événement qui ne mme des contributions (F) : Total des recettes (E + F) :
	Total des recettes (L + 1).
Nom et description de l'événement :	
Date de Tenue :	(JJ/MM/AAAA)
Prix par billet (A) :	Nombre de billets vendus (B) :
Coût direct par billet (C) :	Partie d'un billet affectée aux contributions (D = A - C) :
Total des contributions (B * D):	Total des recettes (E = B * C):
Autres recettes tirées de l'événem contributions (fournir des détails d	nent qui ne sont pas considérées comme des ci-dessous) :
Description	Montant
	irées de l'événement qui ne mme des contributions (F) : Total des recettes (E + F) :
Ligne 301 Total des recettes tir (à reporter à la ligne	ées des événements de financement 003)
LIGNA SOZ	ns recueillies dans le cadre des cement (à reporter à la ligne 202)
Ligne 303 Total des dépenses li	ées à l'activité

Pour inscrire d'autres événements de financement, veuillez faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 4 : Réceptions mondaines et collecte de fonds lors d'assemblées ____(JJ/MM/AAAA) Date de Fonction/Réunion : Lieu : Le nombre de participants : Recettes tirées Total des dépenses engagées (JJ/MM/AAAA) Date de Fonction/Réunion : Lieu: Le nombre de participants : Recettes tirées Total des dépenses engagées (JJ/MM/AAAA) Date de Fonction/Réunion : Lieu : ____ Le nombre de participants : Recettes tirées Total des dépenses engagées (JJ/MM/AAAA) Date de Fonction/Réunion : Le nombre de participants : Recettes tirées Total des dépenses engagées Total des recettes tirées des assemblées Ligne 401 (à reporter à la ligne 007) Ligne 402 Total des dépenses engagées

Pour inscrire d'autres assemblées, faire une copie de cette page, y indiquer les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 5 : Transferts

	Description (es	<i>ri politique</i> spèces, stoc	cks, dépenses pay	rées d'avance, e	tc.)	Montant
Ligne 50	1 Total des trans	ferts reçus	du parti politique	(préciser ci-de	ssus)	
Transfer	rts reçus d'assoc	ciations de d	circonscription			
Date :	Description :		Nº de la CE :	Nom de la circ électorale	conscription	Montant
Ligne 50	2 Total des trans	sferts reçus	d'associations de	circonscription	n (préciser ci-des	sus)
Transfer	rts reçus de cand	didats				
Date :	Description :	N° de la CE :	Nom de la CE	Nom de famille	Prénom	Montant
						
	3 Total des trans s transferts reçus		de candidats (pro r à la ligne 006)	éciser ci-dessus) Ligne 504	
	crire d'autres tra nements voulus e		euillez copier cett r.	e page, y inscr	ire les	
<i>Tableau</i> Date :			<i>ffectués au parti _l</i> cks, dépenses pay	· ·	tc.)	Montant
					-	
Ligne 50	05 Total des trans	sterts effect	tués au parti polit	ique (préciser c	i-dessus)	
			tués au parti polit <i>ions de circonsci</i>		i-dessus)	
			ions de circonsci N° de			Montant
Transfer Date:	rts effectués à d Description :	es associat	N° de la CE :	ription Nom de la circ électorale	conscription	
Transfer Date:	Description :	es associat	ions de circonsci N° de	ription Nom de la circ électorale	conscription	
Date : Ligne 50 ci-dessus	Description :	es associat sferts effect	Nº de la CE :	ription Nom de la circ électorale	conscription	
Date : Ligne 50 ci-dessus	Description : 06 Total des trans	es associat sferts effect	Nº de la CE :	ription Nom de la circ électorale	conscription	
Date: Ligne 50 ci-dessus	Description: Of Total des trans of the effectuées à description of the control	es associat sferts effect es candidat N° de	N° de la CE : tués à des associa	Nom de la circoninations de Circonination de Circoninati	conscription scription (précise	er
Date: Ligne 50 ci-dessus Transfer Date:	Description : Of Total des transs Of Secription : Description : Description :	es associat esferts effect es candidat N° de la CE :	N° de la CE : tués à des associa	Nom de la circon electorale Nom de circon Nom de famille	scription scription (précise	er
Date: Ligne 50 ci-dessus Transfer Date: Ligne 50	Description: Of Total des trans Description: Of Total des trans Of Total des trans Of Total des trans	sferts effect N° de la CE:	N° de la CE : tués à des associa	Nom de la circo électorale ations de circon Nom de famille ats (préciser ci-	eonscription scription (précise Prénom dessus)	er

Tableau 6 : Dépenses de la période de campagne

Partie 1 - Liste des fournisseurs si les dépenses sont supérieures à 200 \$

Nature de la dépense	Description :	Fournisseur original :	Montant
	<u> </u>		
	· ·		
Ligne 601 Total des dépe	nses		
Ligne 601 Total des dépe Partie 2 - État des dema		contestées	
<i>Partie 2 - État des dema</i> Auteur de la demande			
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse	andes de paiement d	Ville	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal	andes de paiement d	Ville	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal Motif du différend	andes de paiement (Ville Nature de la dépense	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal	andes de paiement (Ville	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal Motif du différend	andes de paiement (Ville Nature de la dépense	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal Motif du différend Montant inclus dans les dé	andes de paiement (Ville Nature de la dépense	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal Motif du différend Montant inclus dans les dé	andes de paiement (Ville Ville Nature de la dépense Montant contesté	
Partie 2 - État des dema Auteur de la demande Adresse Code postal Motif du différend Montant inclus dans les dé Auteur de la demande Adresse	andes de paiement (Ville Nature de la dépense Montant contesté Ville	

les renseignements voulus et l'annexer.

Tableau 7 : Stocks et dépenses payées d'avance

Stocks	de biens	s et de	matériel	de	campagne	transféré.	s à	la	campagne
JEUCHS	ac Dicii	, ,, ,,,,	muccinci	α	carripagine	ci ai ioi ci c.	<i></i>	14	carripagiic

Description :	Date d'acquisition	Fournisseur :	Valeur unitaire	Quantité	Valeur totale
	stocks de biens et de	matériel de campagı	 ne transféré	s	
(à reporter à la ligne	e 025)				
Dépenses payées d	'avance transférées à				
Description :		Date d'engagement	Fournisseu	ır:	Montant
Ligne 702 Total des	dépenses payées d'a	vance transférées (à	reporter à la	a ligne 032)	
Ligne 703 Valeur de	es stocks et dépenses	payées d'avance à l'o	ouverture		

Tableau 10 : Liste des comptes créditeurs

voulus et l'annexer.

Fournisseur :	Date d'imputation :	Nature de l'imputation :	Montant
Ligne 1001 Total des comptes d	 créditeurs		
Pour inscrire d'autres comptes crédi		e copie de cette page, y indique	r les renseignements